

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Monsieur Ali EL HARTI



## EDITO

**Abderrahim TAIBI**

Directeur de L'INSTITUT  
MAROCAIN DE NORMALISATION  
(IMANOR)

### Les normes internationales et continentales une réelle opportunité pour les entreprises marocaines

La norme s'impose aujourd'hui comme une référence incontournable pour assurer la qualité des produits et des services. Elle exprime le besoin du marché et reflète l'état de la technologie mise en place pour satisfaire ce besoin. La conformité aux normes n'est plus un choix pour les entreprises qui souhaitent affronter la concurrence à tous les niveaux et gagner en compétitivité. Les normes permettent également aux entreprises de se maintenir dans un environnement économique complexe et instable marqué par de nombreuses mutations liées à la fois au développement technologique et à l'évolution des règles du marché et des attentes des consommateurs.

La norme n'a pas de frontières, elle s'impose aujourd'hui comme étant une référence incontournable pour pénétrer et réguler le marché. En fait, les dimensions internationale et régionale sont fortement présentes dans la conception des normes. Les espaces de normalisation internationaux offrent aux entreprises la possibilité d'influencer les exigences normatives qui régissent l'accès aux marchés, et surtout d'éviter de subir des normes favorisant plutôt leurs concurrents.

Le Maroc représenté par l'IMANOR, est aujourd'hui pratiquement membre de toutes les organisations internationales et régionales de normalisation, et présent dans une centaine de comités techniques intéressant l'économie marocaine relevant de ces organisations. L'objectif est d'offrir aux opérateurs marocains l'opportunité de défendre les spécificités des produits nationaux au niveau de ces instances, de s'informer tôt sur les tendances des exigences du marché et d'anticiper les changements technologiques et organisationnels qui s'imposent pour s'y conformer.

La formalisation récente de l'adhésion du Maroc à l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation ORAN/ARSO s'inscrit bien dans cette perspective. Cette adhésion renforcera la présence de notre pays au niveau des instances internationales de normalisation, sachant que les normes élaborées à ce niveau sont explicitement mentionnées en tant que référence technique pour le règlement de différends dans le cadre des accords commerciaux internationaux.

Au niveau du continent Africain, l'harmonisation des normes et de la réglementation technique continentales, relève de l'ARSO/ORAN qui est une organisation intergouvernementale composée d'organismes nationaux de normalisation relevant des pays membres de l'Union Africaine. En tant que membre à part entière de cette organisation, le Maroc jouit des pleins droits et avantages pour agir sur les normes et réglementations techniques africaines de manière à favoriser les entreprises marocaines intéressées par le marché africain.

Il est important de souligner que le continent africain est à un moment crucial où les échanges commerciaux entre les pays africains s'inscrivent dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf). La mise en œuvre effective de cette espace d'échange commercial s'appuiera énormément sur les normes et des procédures d'évaluation de la conformité harmonisées.

La participation aux travaux de normalisation à l'échelon international et continental présente une forte valeur ajoutée pour le développement de la normalisation nationale, et permettrait aux opérateurs marocains de défendre leurs intérêts et spécificités, dans et de s'en servir pour renforcer leur compétitivité, s'adapter aux tendances des marchés et intégrer les espaces d'échanges commerciaux avec toutes les chances de succès.

La présence aux instances continentales de normalisation offre aussi aux professionnels du secteur de l'électricité l'opportunité d'établir des partenariats avec les donneurs d'ordre et autorités des différents pays de notre continent.

Le comité électrotechnique marocain (COMELEC) constitue l'endroit adéquat pour organiser et optimiser notre présence aux instances internationales et africaines de normalisation, afin de donner un sens à l'adhésion du Maroc à ces instances et saisir ces opportunités en faveur des entreprises marocaines.

### Dynamisation des Exportations – Ateliers avec les opérateurs

Poursuivant leurs concertations concernant la mise en place d'un dispositif multi-acteurs (War Room Export) pour la dynamisation des exportations, la FENELEC et l'équipe du Département de l'Industrie et du Commerce ont tenu une série d'ateliers tout au long de la journée du lundi 12 avril 2021 au siège de la Direction Générale du Commerce à Rabat.

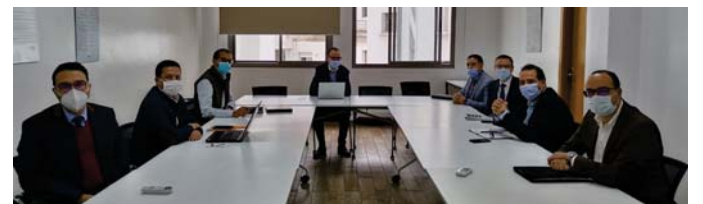


L'objectif de ces ateliers est d'affiner avec les opérateurs les points suivants : Marchés à cibler ; Principaux freins et obstacles pour pénétrer ces marchés ; Besoins en accompagnement pouvant être déployés à court terme pour le développement des exportations vers ces marchés.

sur la même lancée, en date du 16/04/2021, les deux parties ont tenu une réunion spécifique avec les fabricants de câbles électriques membres de la FENELEC, en présence du laboratoire CEEE/LPEE ; son objectif étant d'identifier les besoins d'accompagnement en termes de certification de produits ayant un grand potentiel à l'export.

### FENELEC et LYDEC pour le made in Morocco

L'une des recommandations de la réunion haut niveau entre la FENELEC – LYDEC, en mars passé a été la mise en place d'un groupe de travail mixte pour développer les produits électriques marocains et pour traiter d'autres sujets tels que la responsabilité sociale des Entreprises ainsi que les enjeux d'intérêt national comme la prévention de la corruption.



Ainsi, en date du 30 Avril 2021 au siège de Lydec ce groupe de travail a tenu sa première réunion dédiée au volet développement local de produits et solutions. Aussi les deux parties ont convenu d'une démarche de travail que la FENELEC partagera incessamment avec ses membres par circulaires internes.

Au terme de cette rencontre, le Président de la FENELEC a remercié les responsables de la Lydec pour leur fibre nationale et leur disposition à accompagner l'émergence du made in Morocco. Il a exprimé aussi l'engagement de la FENELEC à jouer parfaitement son rôle de jonction entre ses membres et la Lydec.

### Partenariat ADII-FENELEC : Mise en place d'un programme de formation

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions arrêtées lors de la réunion du comité de pilotage ADII-FENELEC tenue en Mars dernier, la FENELEC, représentée par son Vice-président général M. ALAMI MARROUNI Youness a pris part à la réunion tenue le 21/04/2021 à l'Institut de Formation Douanière (IFD) à Rabat pour débattre autour des axes de formations réciproques à retenir par les deux parties.

Lors de cette réunion, la FENELEC a présenté ses propositions de formation au profit de ses adhérents ainsi que celles à dispenser en faveur des agents douaniers et ce, pour une meilleure compréhension des questions en rapport avec les domaines communs d'intervention aussi bien de l'ADII que ceux de la profession.

Une première ébauche des grands axes de formations pour les deux parties est définie et il est convenu d'organiser prochainement une réunion mixte pour esquisser les besoins, définir les modalités de travail et un plan d'action commun.

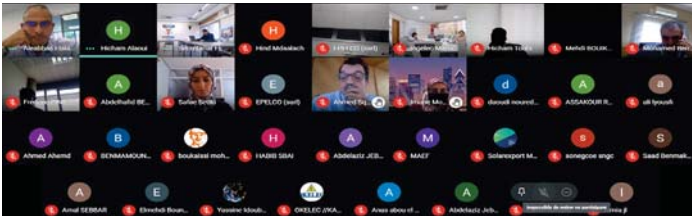


## Webinaire FENELEC sur les retards de paiement

«Les nouvelles dispositions de la loi sur les délais de paiement», tel est l'intitulé du webinaire organisé par la Commission Juridique & Fiscalité de la FENELEC le mardi 27 avril 2021.

Animé par M. Hicham BENSALD, Directeur Général du Cabinet Euler Hermès, le webinaire a permis à l'assistance de se rendre compte des statistiques alarmantes sur les retards de paiements notamment inter-entreprises et qui s'élevaient à 421 Milliads de Dirhams en 2019. Il a ensuite présenté le projet des amendements phares de la loi 49-95 à savoir :

- le remplacement des indemnités de retard par des sanctions pécuniaires à l'encontre des entreprises présentant des délais au-delà des limites réglementaires.
- Le produit de ces sanctions alimenterait un fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat ou la TPE.
- L'introduction du principe « Name and Shame », aussi il serait obligatoire en premier lieu de mentionner le respect des délais de paiement réglementaire dans l'attestation délivrée par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le comptable agréé.



M. BENSALD a informé aussi des mécanismes de prévention qui existent sur le marché et qui amortissent l'impact des retards de paiements sur le développement de l'entreprise, notamment l'assurance-crédit et le scoring des clients.

## Convention AMDIE-FENELEC



L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), représenté par son Directeur Général par interim et la FENELEC, représentée par son Président ont signé une convention cadre pour la promotion des investissements et des exportations du secteur de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables.

Le dispositif d'accompagnement se structure comme suit :

- Actions de promotion générale : salons à l'étranger ou au Maroc, campagnes publicitaires sectorielles ;
- Actions de promotion ciblée : "executive marketing", "roadshow B2B", "incoming visits";
- Actions de promotion spécifique : programme d'actions portées par une entreprise, et bénéficiant à d'autres acteurs du secteur ;
- Etudes : relevé de potentiel, études de marché, stratégies de démarchage, études d'opportunités pays, ciblage des prospects.

Dans ses chapitres, la convention traite des principes directeurs du partenariat, des rôles & responsabilités des contractants, du financement du programme de promotion et enfin du cadre d'évaluation.

## Session du Conseil d'Administration de la CAFELEC

Le Conseil d'Administration de la Confédération Africaine de l'Électricité CAFELEC s'est réuni par visioconférence, le jeudi 1er avril 2021 à 10h00 GMT et après un tour de table sur la situation économique des pays membres au vue de la COVID19, il a été traité essentiellement de la situation de la CAFELEC par rapport à la ZLECAF zone de libre-échange continentale africaine.

Ainsi, a-t-il décidé de charger le Vice-président AMOUGOU et le Secrétaire Général permanent de la CAFELEC du rapprochement de la Confédération avec les instances continentales en charge de la mise en œuvre de la ZLECAF. La CAFELEC se positionnera aussi auprès de l'African Organisation for Standardisation (ARSO), afin de développer la norme Africaine.



La CAFELEC a décidé d'intégrer en son sein les Associations africaines des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique. Sont concernées aussi les pays déjà membres dont les Associations/Fédérations ne comptent pas de branches énergies renouvelables et efficacité énergétique.

Sur le volet Partenariat & Informations relativement aux Appels d'offres, les Administrateurs feront parvenir au Secrétaire général de la CAFELEC les types de partenariat qu'ils cherchent et aussi les informations sur les appels d'offres et il les dispatchera sur les autres Administrateurs.

## FENELEC-CNDH : Pour une Intelligence Artificielle éthique et respectueuse des Droits Humains

Le Conseil National des Droits de l'Homme au Maroc CNDH aborde le sujet des droits humains en relation avec l'environnement d'Intelligence Artificielle (IA) dans un contexte international marqué par une réflexion globale sur la thématique. La multitude d'initiatives sur le thème témoigne de son importance et de son actualité.



Dans le contexte national, le Conseil avait abordé quelques pans lors de ses derniers rapports et documents. Outre le travail interne en matière de revue de la littérature en la matière, de monitoring des droits humains en relation avec l'IA et de réflexion sur les principes généraux, le CNDH lance de larges concertations avec les parties prenantes pour recueillir leurs préoccupations et propositions sur le sujet.

C'est dans ce sens qu'il a organisé un e-séminaire national en date du 28 avril 2021 sur la thématique « IA & citoyeneté numérique- pour une IA éthique et respectueuse des Droits Humains ».

Mme Amina Bouayach, Présidente du CNDH a indiqué dans son mot d'ouverture que ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la mise en place un processus de concertation pour partager les préoccupations, objectifs réflexion et retours d'expériences de la part des organismes et experts consultés.

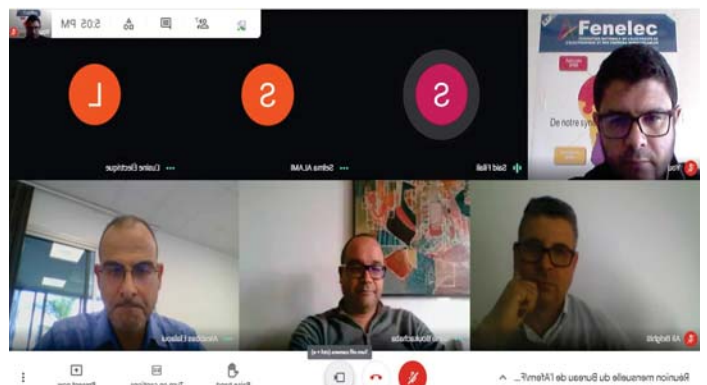
La FENELEC, qui est consultée pour émettre son avis à ce sujet, a assuré aussi une intervention animée par son Vice-président général, M. ALAMI MARROUNI Youness autour de la thématique « Place de l'IA dans l'économie moderne ».

Les participants ont émis un certain nombre de recommandations et d'actions pour que l'IA soit respectueuse de l'éthique des droits humains au Maroc ; elles sont intégrées dans la synthèse de clôture du séminaire.

## Réunion mensuelle du Bureau Exécutif des Fabricants

Le Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle par visioconférence le mercredi 7 avril 2021.

Le Bureau enregistre sa satisfaction de la dynamique que connaît la FENELEC, et à laquelle il contribue à travers la participation à plusieurs rencontres et la contribution aux travaux de ses différentes Commissions qui traitent de plusieurs points inscrit dans le Plan d'Action de l'Association des Fabricants.



A cette occasion, le point a été fait sur les actions spécifiques au Bureau de l'Afem/FENELEC telles que : l'étude d'analyse stratégique, la participation aux travaux des commissions de la CGEM, le développement d'un partenariat avec les laboratoires CEEE/LPEE et CERIMME et le Marketing de l'Association pour faire adhérer d'avantage les membres à ses activités.

La session des débats a fait surgir les deux points suivants : la mise en place d'un planning des réunions du Bureau avec une thématique centrale pour chaque rencontre et l'accompagnement des Start-up par les experts seniors du secteur.

## Energies Renouvelables au cœur du partenariat Maroc – Côte d'Ivoire

Sous le Parrainage et la présence effective de leurs Excellences, Messieurs le Conseiller Spécial du Président de la République, en charge du Développement Durable, des Eaux & Forêts et l'Ambassadeur du Royaume du Maroc en Côte d'Ivoire, l'Association Ivoirienne des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (AIENR), et la Fédération Nationale de l'Electricité, de l'Electronique, et des Energies Renouvelables (FENELEC) du Maroc, organisent conjointement la première édition des Assises AIENR, suivies d'un atelier de sensibilisation sur la démarche qualité, le Jeudi 08 Avril 2021, à l'Hôtel Ivotel d'Abidjan, Plateau.

Cette manifestation qui vise à redynamiser la bonne relation et coopération entre l'AIENR et la FENELEC, mais impactée par la pandémie Covid-19, a pour thème «Quelles orientations pour la mise en œuvre du Programme d'activités 2021 - 2022».

Au menu de la journée, outre les sujets liés à l'actualité professionnelle, les deux organisations ont abordé les questions portant sur les points suivants : plan de normalisation produits et activités, ingénierie de formation & Etudes techniques, préparation des journées Nationales promotionnelles de l'économie d'énergie et de l'énergie solaire; lancement d'une tribune nationale mensuelle de promotion, d'information et de sensibilisation ; Salon de l'Energie et du climat d'Abidjan ; organisation de rencontres d'affaires B2B, B2C & B2G,...

Les deux partenaires ont tenu à organiser ces assises malgré de grandes contraintes, parce que le challenge aujourd'hui est intimement lié au facteur temps et à notre habilité à préparer le post Covid-19.

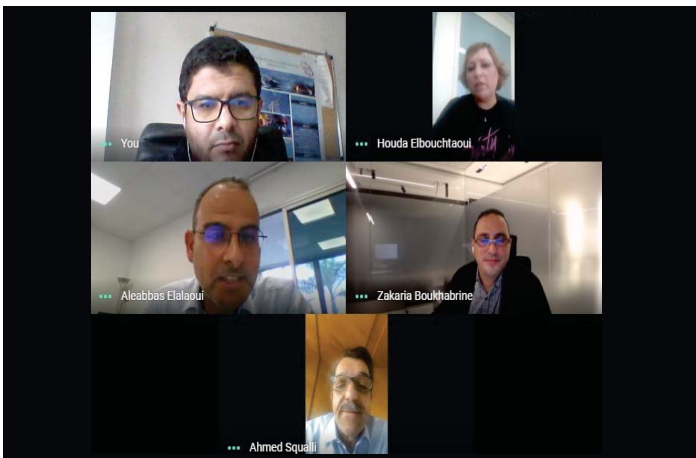
Le Président de l'AIENR, Edi Boraud a profité de la présence à Abidjan de Khalil El Guermaï Secrétaire Général de la CAFELEC Confédération Africaine de l'Electricité, pour lui remettre les documents officiels de son Association en vue de son adhésion à la CAFELEC ; l'objectif étant d'insuffler un dynamisme nouveau au secteur des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire.

L'élaboration du programme d'actions biennal 2021-22 de l'AIENR a fait l'objet de plusieurs échanges et rencontres à Abidjan. L'action éminente est l'organisation du 27 au 29 Mai 2021 à Abidjan de la Deuxième Edition des Journées Nationales Promotionnelles de l'Economie d'Energie, de l'Energie Solaire et du Développement Durable JN-ECO ENERGIE.



## Réunion de la Commission Juridique & Fiscale

Dans sa visio-réunion du mardi 13 avril 2021 la Commission Juridique & Fiscale a passé en revue la synthèse des doléances et des besoins exprimés par les adhérents de la FENELEC suite au questionnaire mis en ligne. Les deux points qui se démarquent sont l'organisation de séminaires d'information et l'accompagnement sur les volets Juridique et Fiscal.



La Commission a examiné ensuite l'état d'avancement de son Plan d'actions et a arrêté les prochaines étapes, notamment pour l'amélioration des statuts et règlement interne de la Fédération, l'organisation des séminaires, l'accompagnement des adhérents et implication dans les travaux des commissions de la CGEM.

Parmi les décisions prises, l'organisation de 3 à 4 séminaires par an dont le premier a eu lieu le mardi 27/04/2021, sous le thème « les nouvelles dispositions de la loi sur les délais de paiement »

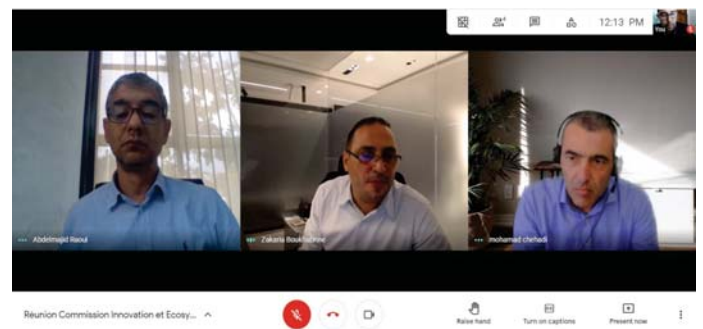
## Commission Innovation et Ecosystèmes Industriels de la FENELEC

Hiérarchiser les axes de travail, tel est l'objectif de la 2ème visio-réunion mensuelle de la Commission Innovation et Ecosystèmes Industriels de la FENELEC tenue le Mercredi 7 avril 2021, sous la Présidence de Monsieur Abdelmajid RAOUI.

En effet, suite au questionnaire administré aux membres de la FENELEC, il s'est avéré que la 1ère mission de la Commission est de démystifier le concept de l'innovation et démontrer aussi son importance dans le contexte actuel.

Pour y arriver, la Commission a classé ses axes de travail par ordre de priorité :

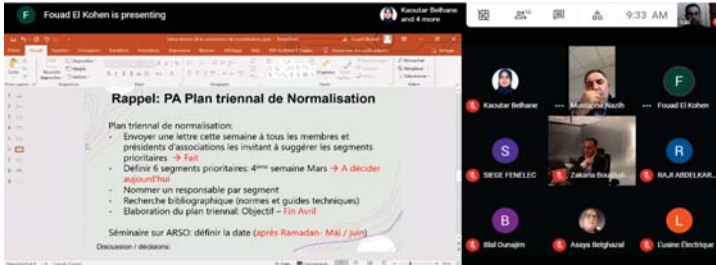
- Axe 1** : Vulgariser l'innovation et la promouvoir au sein des entreprises membres de FENELEC.
- Axe 2** : Recruter d'autres membres dans la Commission.
- Axe 3** : Développer un prototype innovant de la Commission.
- Axe 4** : Exploiter le Partenariat public-privé.
- Axe 5** : Relation avec l'international.



## Réunion mensuelle de la Commission Normalisation, de la Réglementation et de la Promotion du Made in Morocco

La Visio-réunion mensuelle de la Commission Normalisation, Réglementation et Promotion du Made in Morocco de la FENELEC tenue le Jeudi 1er avril 2021, sous la Présidence de M. Fouad ELKOHEN, a été dédiée principalement à la présentation de l'état d'avancement des dossiers de la Commission.

S'agissant de la mise en place du contrôle à l'importation, il est à rappeler qu'un système de traitement des doléances et remarques des membres de la FENELEC a été mis en place avec la DPCSMQ.



A l'occasion de cette réunion, deux autres actions sont convenues dont la première est de demander aux membres de saisir la FENELEC le plus rapidement possible (maximum 3 jours) s'ils ont un problème à ce sujet pour le débloquent avec la DPCSMQ. La 2ème action concerne la lettre adressée à cette direction ministérielle pour lui présenter les points de blocage récurrents soulevés par les entreprises, notamment ceux relatifs à l'allongement constaté dans les délais d'importation, le coût du contrôle de conformité, le retard de traitement des dossiers, les coûts augmentés des essais qui sont imputés à l'importateur...etc. Aussi, il leur a été demandé de fournir des réponses aux autres questions restantes afin de communiquer l'information aux entreprises.

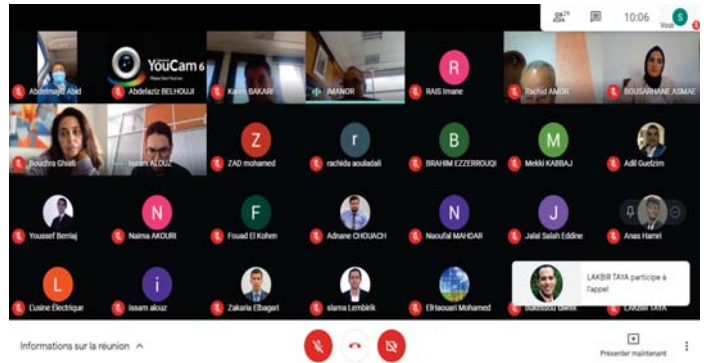
Au sujet du Plan triennal de normalisation de l'Imanor, la Commission Normalisation a décidé d'organiser une réunion dédiée pour trancher sur les 6 segments prioritaires à travailler avec l'Imanor pour élaborer toutes les normes relatives à chaque segment pendant les 3 prochaines années.

Relativement au projet FENELEC du Système de contrôle des installations avant la mise sous tension, des membres sont désignés séance tenante pour rejoindre la sous-commission chargée de faire aboutir ce projet. **À suivre.**

## Normalisation des Gaz à Effet de Serre (GES) et des méthodes de détermination du bilan Carbone

Le Maroc, malgré la faiblesse de ses émissions en GES, s'est engagé dans la réduction des émissions de GES de 42% à l'horizon 2030 et a engagé une stratégie de gestion des risques des catastrophes.

C'est dans ce sillage que l'Imanor a organisé un séminaire à distance en date du 16 avril 2021 au sujet de la normalisation des GES et des méthodes de détermination du bilan Carbone. Cet événement a regroupé à côté de plusieurs membres de la FENELEC, un parterre de participants appartenant à l'industrie énergétique, aux offices et institutions nationales, des experts, des universitaires et de la société civile qui ont échangé sur cette thématique.



Ce séminaire a permis aux participants de se familiariser entre autres, avec les normes marocaines NM ISO 14067 (Gaz à effet de serre — Empreinte carbone des produits — Exigences et lignes directrices pour la quantification) et NM ISO 14064-1 (Gaz à effet de serre — Partie 1: Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre).

A l'issu du séminaire, et après présentation des perspectives de développement, un groupe d'experts a été créé en charge de travailler sur un référentiel marocain à ce sujet.

## Insertion des jeunes demandeurs d'emploi spécialisé en électricité de bâtiment.

Dans son engagement sociétal et humain, la FENELEC travaille avec les parties prenantes pour résoudre les problématiques de formation et d'employabilité des jeunes marocains en situation de grande vulnérabilité. Dans ce sillage, une convention tripartite est signée en 2018 par la FENELEC, l'association l'Heure Joyeuse et l'Institut européen de coopération et de développement (IECD).

Pour répondre à ces défis, les deux derniers organismes ont décidé de créer des Centres de Formation par Apprentissage (CFA) dans les métiers de l'électricité, capitalisant sur l'expérience de l'Heure Joyeuse dans la création de CFA et celle de l'IECD dans la rénovation des formations en électricité. Ils ont développé une toute nouvelle formation par apprentissage d'un an en électricité du bâtiment au CFA Mkansa, et ce en concertation/collaboration avec les entreprises membres de la FENELEC.

Parallèlement, le référentiel de formation a été créé selon l'approche par compétences et selon le besoin effectif en compétences techniques et générales des entreprises du secteur. Ce référentiel a été reconnu par le ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

L'innovation apportée par l'Heure Joyeuse vient du fait que ces jeunes bénéficient d'une formation pratique (80% de la formation effectué dans les entreprises) mais également générale et humaine : life skills, français, informatique.

La formation commence par 3 mois en renforcement de capacités et d'introduction à l'électricité dispensée au sein de la Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, puis un an d'apprentissage en électricité du bâtiment.

La FENELEC lance un appel auprès de tous ses membres et des lecteurs de ce Journal pour donner une chance à ces jeunes bien formés mais en situation vulnérable, disponibles à intégrer le monde du travail immédiatement.

Les informations sur les lauréats avec leurs photographies et leurs coordonnées sont disponibles sur demande à [fenelec@fenelec.com](mailto:fenelec@fenelec.com)



★ ★ 2 Nouvelles adhésions ★ ★  
dans l'association Amisole/FENELEC

- 1 La Société INCOM COMPOSITES MOROCCO représentée par sa Gérant M. JUAN ANTONIO VIDAL FRANCES
- 2 La Société PROTONIS TRADING ET CONSULTING représentée par son Associé Gérant unique M. KHADRI Larbi

# elec expo

# EneR Event

# Tronica Expo

14<sup>e</sup> Salon International de l'Électricité de l'Éclairage de l'Électrotechnique et de l'Automatisme Industrielle

9<sup>e</sup> Salon International des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique

8<sup>e</sup> Salon International de l'Électronique, la Sécurité électrique, le Bâtiment Intelligent, l'Avionique, la Mécatronique et l'Aéronautique

DU 24 AU 27 NOVEMBRE 2021

OFFICE DES FOIRES ET EXPOSITIONS DE CASABLANCA

Organisateur

Organisateur Délégué